

# CERTIFICAT EXERCER DES RESPONSABILITÉS D'ÉLU DANS UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

AVEC LE SOUTIEN  
D'INTERCOMMUNALITÉS  
DE FRANCE

# COMPRENDRE SON TEMPS POUR AGIR SUR LE MONDE

Depuis 150 ans, Sciences Po forme des décideurs à la fois visionnaires et pragmatiques, et quelle que soit leur trajectoire, des citoyens conscients du bien commun.

Cet engagement trouve un écho dans l'ensemble de nos formations professionnelles.

Notre mission : délivrer des clés de compréhension critique, envisager les grands enjeux contemporains sous ses multiples perspectives, vous placer au cœur du changement dans vos secteurs d'activité et vos organisations.

L'ambition pluridisciplinaire de nos Certificats repose en priorité sur l'alliance entre l'expertise académique de haut niveau et la mobilisation de professionnels experts dans leurs domaines.

En s'appuyant sur les ressources de chaires d'enseignement et les grands laboratoires de Sciences Po, nos programmes intègrent les acquis les plus récents de la pédagogie et de la recherche.

Nos formations sont des espaces de diffusion de savoirs éclairés, mais aussi des lieux de libre débat ouverts sur le monde. C'est là notre différence.

Donnez de l'élan à votre pensée critique, et à votre carrière, rejoignez-nous !

Nous sommes très attachés à immerger les participants dans des situations réelles, en mettant côte à côte des professionnels qui sont parfois face à face dans leurs organisations.

## PRÉSENTATION

Le certificat "Exercer des responsabilités d'élu dans une collectivité territoriale" a l'ambition d'aider les élus locaux à répondre aux enjeux du quotidien mais aussi de leur permettre de voir au-delà de la chronologie du mandat et de réinventer les ressorts de leurs décisions et de leurs actions à l'aune des grandes transitions (écologique, sociale, économique, démocratique et démographique).

Cette formation s'adresse à tous les élus des collectivités territoriales, désireux de parfaire leurs connaissances et leurs savoir-faire, ou d'en acquérir de nouveaux, afin de remplir toujours mieux leurs missions d'intérêt général et d'amélioration de la qualité du service public. Dans un contexte de contraintes réglementaires et financières croissantes, l'enjeu, pour les élus locaux, issus du bloc communal, des Départements ou des Régions, est bien d'être à la hauteur des grandes mutations contemporaines mais aussi, d'un point de vue plus personnel, d'envisager leur propre trajectoire et, le cas échéant, de préparer l'après-mandat.

Il s'agit donc d'une formation complète et certifiante où interviennent des enseignants-chercheurs de Sciences Po, ainsi que des élus et des professionnels des collectivités territoriales.

### POUR QUI ?

---

Tous les élus locaux en cours de mandat.

### CAMPUS

---

Campus de Paris - Saint-Germain-des-Près

### FORMAT

---

11 jours

### DURÉE

---

7 mois



# PROGRAMME

01

## **DECRYPTER MON ENVIRONNEMENT TERRITORIAL**

- Décentralisation et dynamiques de réforme territoriale
- Droits et devoirs de l'élu local
- Normes, fiscalité et services publics : les leviers de la transformation de l'action territoriale

02

## **CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE MON PROJET POUR LA COLLECTIVITÉ**

- Du projet de mandat au projet pour le territoire
- Les grands enjeux territoriaux contemporains (problématiques écologiques, économiques, sociales, démocratiques, démographiques)
- Évaluation, stratégie et prospective territoriale : pourquoi, comment ?

03

## **PRODUCTION DU SERVICE PUBLIC & DYNAMIQUES PARTENARIALES**

- La chaîne de production du service public local
- Le dialogue avec l'État et ses services déconcentrés
- Les outils collaboratifs innovants au service de la fabrique des politiques territoriales

04

## **ENJEUX CITOYENS, SOCIAUX & SOCIÉTAUX**

- Les élus locaux à l'épreuve des grandes évolutions sociétales (rapport au travail, IA, laïcité, démocratie, etc.)
- Responsabilités politiques et réseaux sociaux
- Gestion des crises : anticipation, organisation, communication

05

## **MON QUOTIDIEN D'ÉLU**

- Communication, prise de parole et art oratoire
- Transparence de la vie publique
- L'après mandat : le droit à la reconversion des élus locaux

---

## **LE MÉMOIRE**

Un mémoire individuel et tutoré vient clôturer la formation. Le sujet est choisi par le participant. Sa soutenance orale a lieu devant un jury composé de représentants de l'équipe pédagogique.

---



# PUBLIC

Destiné à tous les élus des collectivités territoriales (bloc local, Département, Région) en début, en milieu ou en fin de mandat, ce certificat est ouvert et peut être suivi par toutes et tous, ne nécessitant aucun prérequis de niveau d'études initial.

Une attention particulière est portée à la diversité des profils au sein d'une même promotion (diversité politique, territoriale, etc.). Le format pédagogique permet de lier les apports académiques à l'expérience de terrain d'élus ou d'anciens élus.

Chaque participant a une histoire personnelle unique et des objectifs de parcours divers. Ceci crée une diversité de points de vue qui stimule les discussions de groupe et contribue à l'intelligence collective.

## CE QUE NOS PARTICIPANTS ONT EN COMMUN

---

- Un vif intérêt pour les grandes transformations et leurs impacts
- Le souhait de développer leur esprit critique et une vision prospective
- Un besoin d'ouverture et une volonté de confronter leurs pratiques
- L'envie d'enrichir leur parcours professionnel
- Une volonté d'élargir leur réseau

## LE RÉSEAU SCIENCES PO

---

En suivant un Certificat de Sciences Po, à l'issue de votre formation, vous avez la possibilité de rejoindre la grande communauté des alumni de Sciences Po, d'adhérer et de cotiser à l'association des Alumni de Sciences Po\*.

*\*Sans droit de vote en AG et sans éligibilité au CA*



# IMPACT PROFESSIONNEL

## Le Certificat est structuré autour de 5 axes thématiques :

- Décrypter l'environnement des collectivités (institutionnel, financier, territorial)
- Mettre en œuvre le projet de mandat ou de territoire
- Optimiser la chaîne de production du service public et les dynamiques partenariales
- Mettre en perspective les débats citoyens, sociaux et sociétaux contemporains
- Explorer la fonction d'élu local (savoir-être, communication, éthique) et préparer « l'après-mandat »

## Les savoirs :

- Acquisition d'un corpus de connaissances renvoyant au cadre réglementaire dans lequel interviennent les collectivités territoriales et mettant en perspective les problématiques budgétaires, écologiques, sociales et démocratiques auxquels elles sont aujourd'hui confrontées
- Maîtrise du périmètre des responsabilités de l'élu et des modalités qui sous-tendent l'exercice d'un mandat politique, dans ses dimensions éthiques, administratives et managériales

## Les savoir-faire :

- Intégration des méthodes nécessaires à l'élaboration et à la conduite d'un projet de mandat ou de territoire dans ses registres stratégiques, prospectifs et organisationnels (via des échanges de pairs à pairs notamment)
- Apprentissage des techniques oratoires et des postures à adopter (animation des réunions,

gestion des conflits et des crises) pour rendre plus efficace son action et mettre en valeur ses compétences

- Mise à profit du mémoire individuel pour conduire une réflexion sur un projet s'inscrivant dans une politique publique déployée par sa collectivité territoriale : présentation du projet, analyse, recherche, plan d'actions.

## Les savoir-être :

- Capacités à l'analyse et à la compréhension des situations et à leur caractère systémique, à la coopération et à la négociation visant l'établissement de solutions et de compromis politiques
- Mise en perspective de sa propre "trajectoire", des compétences acquises et aptitude à définir les contours de son projet politique ou de sa stratégie de reconversion

## PRINCIPALES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale d'un mémoire professionnel, suivie d'un échange avec le jury d'évaluation.



La certification « Exercer des responsabilités d'élu dans une collectivité territoriale » est enregistrée au Répertoire Spécifique (RS) sous le numéro RS7148. La date d'échéance est fixée au 30/04/2028.



La formation donne lieu à un Certificat délivré par Sciences Po.



## COMMENT POSTULER ?

Rendez vous sur notre site  
[www.sciencespo.fr/executive-education](http://www.sciencespo.fr/executive-education)

## CONTACT

**Marie Quint**  
Programme Advisor

P. + 33 (0)6 98 99 24 80  
[marie.quint@sciencespo.fr](mailto:marie.quint@sciencespo.fr)

## ADRESSE

28 rue des Saints-Pères  
75007 Paris, France



Nos formations sont adaptables aux différentes formes de handicap. Contactez-nous sur [logistique.exed@sciencespo.fr](mailto:logistique.exed@sciencespo.fr) afin d'envisager ensemble les dispositions nécessaires.